

# FICHE D'INSCRIPTION ETE 2022

*L'accueil de loisirs se fera sur 2 sites suivant les semaines ou sur 1 seul site : Le groupe scolaire de Jules Ferry pour les enfants scolarisés à Jules Ferry et l'école Jean Moulin pour les enfants des écoles du bourg ou scolarisés hors commune. Lors des regroupements, les enfants seront **TOUS** accueillis sur Jean Moulin (date ci-dessous).*



Semaine du 8 au 22 juillet : accueil sur les 2 sites : Jules Ferry et Jean Moulin

Semaine du 25 juillet au 26 août : accueil uniquement sur 1 site : Jean Moulin

Semaine du 29 au 31 août : accueil sur les 2 sites.

*Les réservations sont uniquement en journée complète.*

Pour l'été, toute annulation devra parvenir au bureau 48 heures avant la date de présence de l'enfant, ne rien transmettre aux équipes (ex : annulation le jeudi pour le lundi suivant). Attention : les WE et les jours fériés ne comptent pas. Après ce délai, les annulations seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical présenté dans les 48 h.

Mail : mej@mairie-relecq-kerhuon.fr

## PARENTS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Code Postal :

Ville :

Tél. d'urgence :

Mail :

Situation de famille:  marié (e)

vivant maritalement

pacsé (e)

veuf (ve)

célibataire

divorcé (e) ou séparé (e)

## ENFANT / JEUNE

Pour l'accueil de loisirs,

**Inscription uniquement à la journée** (9h /16h30)

Avec ou sans la garderie (ouverture à 7h15 et fermeture à 19h)

Nom :

Prénom :

Sexe M  F

Né(e) Le .... / .... / ....

3-6 ans  (maternelle)

6-11 ans  (primaire)

Ecole fréquentée :

Classe actuelle :

*La tranche d'âge correspond à l'année scolaire en cours*

Cocher les cases, indiquant les jours de présence de votre enfant

## ALSH de JUILLET

Inscription pour Juillet avant le jeudi 30 juin

**Du 8 au 29 juillet 2022**

Semaine du 8 juillet :	V <input type="checkbox"/>	soit :	jour
2 sites			
Semaine du 11 au 15 juillet :	L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J férié V <input type="checkbox"/>	soit :	jours
2 sites			
Semaine du 18 au 22 juillet :	L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>	soit :	jours
2 sites			
Semaine du 25 au 29 juillet :	L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>	soit :	jours
1 site			
		<b><u>TOTAL Juillet</u></b> = .....	jours

## ALSH d'AOÛT

Inscription pour Août avant le vendredi 22 juillet

**Du 1<sup>er</sup> au 31 août 2022**

Semaine du 1 au 5 août :	L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>	soit :	jours
1 site			
Semaine du 8 au 12 août :	L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>	soit :	jours
1 site			
Semaine du 16 au 19 août :	L férié M <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>	soit :	jours
1 site			
Semaine du 22 au 26 août :	L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>	soit :	jours
1 site			
Semaine du 29 au 31 août :	L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	soit :	jours
2 sites.			
<b>Reprise des classes le jeudi 1er septembre 2022</b>		<b><u>TOTAL</u></b> Août = .....	jours

**\*\* Réservé à l'administration \*\***

*Tarif en fonction du Quotient Familial*

Pièces justificatives à fournir : attestation CAF

Sauf pour les personnes déjà inscrites à la MEJ pour la saison 2021/22

## REGLEMENT

Tranche : ..... QF : Prix Journée : ..... € N° Allocataire CAF : .....

**Le tarif plein sera appliqué en cas de non présentation des pièces justificatives**  
*Pas de supplément pour la halte d'accueil : ouverte de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h*

Je soussigné(e) Monsieur (et/ou) Madame déclare avoir pris connaissance des consignes de fonctionnement de la MEJ, certifiée sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et consent à autoriser le service Enfance / Jeunesse à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des animations, de l'information ou la promotion des activités municipales.

Au Relecq-Kerhuon, le

Signature:

# Été 2022

Bonjour

Vous trouverez ci-dessous quelques informations sur les conditions d'accueil et l'organisation des vacances de cet été.

L'accueil des enfants se fera à l'école Jules Ferry pour les enfants scolarisés à Jules Ferry du 8 au 22 juillet et du 29 au 31 août.

Du 25 juillet au 19 août tous les groupes se retrouveront sur Jean Moulin.

Pour les enfants des écoles du bourg et scolarisés hors commune, l'accueil se fera tout l'été sur le groupe scolaire Jean Moulin

Accueil côté maternelle à partir de 7h15 : vu du parking, bâtiment à gauche du groupe scolaire,

Pour des questions d'organisation et de gestion des groupes, l'accès au portail famille ne sera pas possible pour les inscriptions / modifications des inscriptions de l'été.

La communication ne pourra se faire que par mail ou directement au bureau administratif de la MEJ  
(transféré au 70 rue Vincent Jezequel sur le parking de la crèche, longère de Kerzincuff)

**ALSH de l'été** : Pendant l'été, inscription uniquement à la journée complète.

Horaire d'ouverture : 7h15 (accueil possible jusque 9h30)

Horaire de fermeture : 19h (possibilité de récupérer votre enfant à partir de 16h30)

**ATTENTION** : Date limite d'inscription pour Juillet : le jeudi 30 juin et pour Août : le vendredi 22 juillet

**Rappel pour les annulations** : (WE et jours fériés ne comptant pas)

<b><i>Pour annuler le</i></b>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
<b><i>Prévenir avant</i></b>	<i>Jeudi 18h</i>	<i>Vendredi 18h</i>	<i>Lundi 18h</i>	<i>Mardi 18h</i>	<i>Mercredi 18h</i>


Les équipes pédagogiques partageront un padlet afin de présenter des informations diverses par jour et les photos des journées de vos enfants (à condition d'avoir coché l'autorisation pour les photos). Pas de programme préalable, différents ateliers seront mis en place tous les jours en concertation avec les enfants. Des sorties, des balades seront programmées chaque semaine en fonction de la météo, du contexte sanitaire etc.... Un affichage sera mis en place sur les sites + une communication via le padlet.

Un message vous sera envoyé pour connaître l'identifiant et le mot de passe du Padlet en début de mois.

Cordialement,

**Valérie GOUBIN et Karine PICARD**  
**Accueil Service Enfance Jeunesse**

[mej@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:mej@mairie-relecq-kerhuon.fr)

 02 98 28 38 38

**Le Relecq**  **Kerhuon**